

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 1 JUILLET 2024

Début de séance à 19H00.

Présentation par le Président de l'organigramme 2024/2028 du comité.

Il est rappelé le devoir de réserve aux membres du CD. Les discussions avec les institutions (Ligue, FTT) passent obligatoirement par le Président, le secrétaire, le trésorier ou un vice-président.

⇒ **Approbation du P.V. du Bureau en date du 13.05.2024** – Daniel BREL

Après quelques aménagements, le P.V. est approuvé à la majorité des membres présents avec 3 abstentions.

⇒ **Courriers** – Daniel BREL

FTT

- Changement du règlement pour le championnat de France par équipes : le forfait général d'une équipe n'entraînera plus la descente des équipes de numéro supérieur. Par contre, pas de possibilité de remonter dans la division incriminée avant 3 phases.

✓ CDOS

- Programme de la journée du 10 juillet à Podensac.
- Kit nouveau logo Pass'Sport depuis le 1 juin.

✓ LNATT

- Dossier pour candidater pour le mérite régional à retourner pour le 15 juillet.
- Propose une formation SPID V2 en septembre.
- Annonce que nous aurons une montée supplémentaire en R3 (8 équipes au lieu de 7).
- Augmente sa quote-part licence de 2 euros.

✓ COMITÉ

- Fin du contrat de location de la voiture pour Emmanuel DUTIN, un nouveau véhicule est Commandé pour 3 ans.

CLUBS

- Courrier de Tabanac pour leurs joueurs qui quittent le club, demande si c'est possible sans mutation ? La réponse est non, aucun passe- droit.

⇒ **Trésorerie** – Frank GROU

Présentation du budget prévisionnel sur 18 mois (1 juillet 2024 au 31 décembre 2025).

Les montants budgétisés sont multipliés par 1,5, la commission s'est basée sur la saison précédente en prenant en compte : changement de voiture, contrat d'apprentissage de Maxime, stages, séminaires. Avec ce budget on devrait arriver à l'équilibre.

Vote du budget prévisionnel = adopté à l'unanimité

⇒ **Questions diverses**

- 14 clubs absents à l'AG électorale de Branne, 3 seulement se sont excusés.
Décision : amende de 50 € pour les 11 clubs non excusés.
- Quel est l'âge minimum pour officier en tant que Juge Arbitre ?
18 ans

- Une girondine (SAM Lesparre) remporte le titre national aux finales par classement (-6).
- Le colloque des entraîneurs du week-end dernier à Moulereys s'est très bien déroulé avec la participation très intéressante de Christian GAUBERT technicien de la Fédération.
- Suite à la réunion de la commission technique du 24 juin, il est demandé de revaloriser (coefficient) les titres de gironde jeunes, licences compétitions qui auront lieu en janvier 2025.

Séance levée à 21H15

La Secrétaire Adjointe
Luce GELLIBERT

Le Président
Patrice JOUETTE

Présents

BEUTIS René
BREL Daniel
COUSY Nadine
DELETANG Pierre
GALLAIS Nicolas
GELLIBERT Luce
GROU Frank
HAN COILIN Bruno
JOUETTE Patrice
LÉGLISE Gilbert
LOUVEL Patricia
MALLET Sylvie
NURDIN Nadine
PELLISSIER Patrice
PERES Denis
POINSOT Virginie
VERGNEAU Eric

Personnel

DUTIN Emmanuel

Excusés

DERUNES Alexandre
DUMAS Jean Paul
GOMME Jean Louis
HERNANDEZ Patrick
LAGARDERE Xavier